

Objet de la séance :

1. Emprunt au Crédit Foncier - Intérêts
2. Cimetière St-Paul - agrandissement - Rapport de la Commission sanitaire
3. Demande de soutien de famille - Réserviste.
- 4 - Communications diverses

Reçu, le 24 juin 1903,

Le Maire,
L. Fauvestre

Continuation de la session de Mai. 3^e Séance du 28 juin 1903.

Il a eu lieu cent trois, le dimanche
28 du mois de juin, à 8 heures du matin,
Le Conseil municipal de la commune
de Rezé a été convoqué par le Maire
s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances
sous la Présidence de M. Fauvestre Maire
pour la continuation de la session ordinaire

de Mai.

Présent : M. Fauvestre, Lozon, Artaud, Lemerle,
Bahuau, Clergeau, Feryeau, Rambaud,
Briand, Lempereur, Douillard, Allaire, Valtin,
Gervé, Babonneau, Patry, Fauguet, Gauthier,
Guibertau et Roing.

Absents : M. M. Lancelot et Lloben ex aequo
M. Briand continue les fonctions
de Secrétaire.

Les Procès verbaux de la dernière

séances sans plus et adoptés sans observation.

Ecole des filles aubourg. Emprunt au Crédit Foncier -
Intérêt à 3,85 p. 100 des sommes avancées -

Le Conseil municipal vote, en principe,
l'intérêt à 3,85 p. 100 des sommes avancées par
anticipation, à la Commune par le Crédit
Foncier sur l'emprunt de 70000⁺ autorisé.
Cet intérêt sera prélevé sur les ressources
générales disponibles au Budget de 1903.

Cimetière Saint Paul. Agrandissement. Rapport
de la Commission Sanitaire -

Le Conseil municipal prend bonne note
des observations faites par la Commission
sanitaire au sujet de l'écoulement des
eaux et y donnera satisfaction dans les
limites de ses ressources.

Foire à la Chesrolière pour le 1^{er} jeudi de Décembre de chaque année.

Le Conseil municipal donne un avis
favorable à la demande de la Commune de
la Chesrolière pour l'établissement d'une nou-
velle foire qui se tiendrait au lieu de cette
Commune le premier Jeudi de Décembre
de chaque année.

Soutiens de famille. Réversistes -

Le Conseil municipal donne un avis
très favorable à la demande des réversistes
et approuve pour les dispenses des
périodes de services de 28 jours.

M. Poyard Charles à Saint Rochseau à Paris 1898.
M. Galard, à La Marmont.
M. Leroux, à Saint Rochseau.

Or matériel pour installation de distribution d'eau aux écoles.
Sur la proposition de M. Le Maire.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, accepte d'acheter chez M. Terin, à Saint-Louis, 400 mètres de planches, à 0^{fr} 60 le mètre pour installation des distributions de prises dans les écoles de Reze et de Port-Neuf. — La somme nécessaire au paiement, 240^{fr}, sera inscrite au budget de 1905, avec intérêt.

Communications.

Le Président communique à l'assemblée deux lettres de M. Levesque en réponse à deux délibérations prises à la dernière séance et relatives à la demande de dépense de frais pour acquisition de prises et de fournitures électriques. — Satisfaction est accordée. Quant à la demande d'autorisation en régie pour fourniture de pierres pour l'entretien des chemins de la voirie urbaine, M. Levesque n'a pas eu besoin d'autoriser la commune attendu qu'on peut procéder par voie d'adjudication.

Fait et délibéré les jours, mois et années dits.

Le Maire: J. P. Lemerle
 Le Secrétaire: J. P. Lemerle
 Le Conseiller: A. Mahaud
 Le Conseiller: J. P. Lemerle
 Le Conseiller: M. Allaire
 Le Conseiller: L. Bouchonney
 Le Conseiller: J. P. Lemerle
 Le Conseiller: J. Gautier
 Le Conseiller: J. P. Lemerle
 Le Conseiller: L. P. Lemerle

Consociation du Conseil municipal. Séance du 19 juillet 1903.

M. les Conseillers se réunissent à la mairie, à huit heures du matin, le dimanche 19 juillet courant, pour une session extraordinaire.

Objet de la séance:

1. Chemin N° 17 compris au royaume.
2. Demandes de soutien de famille.
3. Communications diverses.

Reze, le 12 juillet 1903.

Le Maire,
 L. P. Lemerle